

Communiqué de presse

8 novembre 2018

Île-de-France Mobilités lance le plus important service de location longue durée de vélos à assistance électrique au monde

Annoncé par Île-de-France Mobilités en juin 2017, Véligo Location est un service de location de vélos à assistance électrique. Il doit permettre à l'ensemble des Franciliens de découvrir l'usage du vélo à assistance électrique (VAE) pour leurs déplacements du quotidien. A partir de septembre 2019, 10 000 vélos seront progressivement disponibles à la location de longue durée dans toute l'Île-de-France. En fonction de la demande, le parc pourra atteindre 20 000 à terme.

Île-de-France Mobilités a désigné le groupement La Poste / Transdev / Velogik / Cyclez qui créent la société Fluow pour la mise en place et l'exploitation de ce nouveau service public. Le contrat de délégation de service public porte sur une durée de 6 ans à partir de septembre 2019 pour un budget total compris entre 61,7 millions et 111 millions d'euros, en fonction du nombre de vélos mis à disposition. Avec ses 20 000 vélos mis à disposition, Véligo Location sera de plus large service de location de longue de vélos à assistance électrique proposé au monde.

« La mobilité de demain sera multiple : transports en communs, covoiturage, autopartage, véhicules intelligents, etc. C'est le rôle d'Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice de l'ensemble de ces mobilités, de faire en sorte qu'elles se développent harmonieusement au service des voyageurs. Le vélo à assistance électrique dispose d'un potentiel de développement immense. C'est un mode de rabattement écologique et efficace vers les gares pour les trajets courts de 5 à 15 km en remplacement de la voiture. L'objectif de ce nouveau service public est de permettre à près de 200 000 Franciliens de découvrir le vélo électrique, et pourquoi pas, de déclencher l'acte d'achat par la suite pour aller à la gare ou directement au travail. »

Valérie Péresse, Présidente d'Île-de-France Mobilités et de la Région Île-de-France.

Un service « clé en main » pour les Franciliens

Île-de-France Mobilités et Fluow proposeront aux Franciliens de louer un vélo à assistance électrique pour une durée 6 mois. En assurant ce turn-over, jusqu'à 190 000 Franciliens pourront profiter de ce service sur les 6 ans du contrat.

L'offre comprendra la mise à disposition, l'entretien et la réparation du vélo. Plus de 200 points de commercialisation seront déployés à travers toute l'Île-de-France en s'appuyant sur les agences du groupe La Poste, les relais du groupe Transdev, ainsi que sur un réseau d'au moins 50 vélocistes pour la remise des vélos aux usagers et l'entretien.

Pour son lancement, le service mettra à disposition un parc de 10 000 vélos pour un tarif de 40€ / mois pour l'utilisateur. Ce parc pourra atteindre 20 000 vélos en fonction du succès du service. 500 vélos cargos (vélo à trois roues permettant de transporter des enfants par exemple) à assistance électrique pourront être également être mis à la location par la suite.

L'abonnement mensuel pourra être pris en charge à hauteur de 50 % par l'employeur seul ou en complément de l'abonnement Navigo pour les voyageurs faisant des trajets intermodaux, rendant ainsi l'offre proposée largement compétitive. Le reste à charge pour l'abonné sera de 20 € / mois. Quant à l'entretien des vélos, il sera compris dans le prix de l'abonnement. Afin de garantir le confort de tous, une assurance optionnelle (vol et dommages) sera proposée au moment de l'abonnement.

Des tarifs réduits seront proposés et les abonnés aux consignes de stationnement Véligo pourront bénéficier d'une réduction commerciale sur leur abonnement de vélos à assistance électrique.

500 emplois indirects attendus pour l'économie du vélo

Les impacts économiques positifs attendus de ce futur service sont multiples. Tout d'abord, 50 emplois directs seront créés pour assurer l'exploitation du service. A terme, plus de 500 emplois induits sont attendus créant un véritable effet d'entraînement sur l'économie du vélo en Île-de-France. Ces emplois

seront créés dans la vente de vélos à assistance électriques et d'accessoires, la réparation et la maintenance des vélos achetés, ainsi que pour le déploiement d'une offre de stationnement vélo de qualité.



Le vélo à assistance électrique, une solution d'avenir pour les déplacements du quotidien mais un usage encore limité en raison de son prix

Le vélo à assistance électrique permet de parcourir sans effort des trajets de l'ordre de 9 km et parfois rêtifs au vélo classique. Il convient donc à la grande majorité des voyageurs, quelles que soient leur condition physique et la topographie du trajet.

Seulement, son essor est freiné par un coût d'achat élevé : entre 1500 et 2000 € pour un vélo robuste permettant tous les usages. Face aux 2,7 millions de vélos « classiques » vendus en France en 2017, on ne compte qu'environ 250 000 vélos à assistance électrique vendus sur la même période.

Si la pratique du vélo est en essor depuis quelques années, la part modale globale du vélo dans l'ensemble des déplacements effectués en Île-de-France a encore des marges de progression importante. Le vélo ne représente d'ailleurs que 1.6 % des trajets quotidiens dans la région Île-de-France. A ce titre, **l'objectif de Véligo Location est de créer un fort effet d'entraînement sur la pratique, grâce à une offre de location de VAE pouvant convaincre sur les avantages de ce mode de déplacement. Il doit engendrer à terme un report durable vers l'usage d'un vélo personnel ou en leasing privé.**

Contacts presse Île-de-France Mobilités :

Sébastien Mabile, Sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr, 01 47 53 28 42

Hélène Duguet, helene.duguet@iledefrance-mobilites.fr, 01 82 53 80 90